



JANVIER 2010

COMMUNE D'OPIO – 2 143 HABITANTS

EMISSIONS

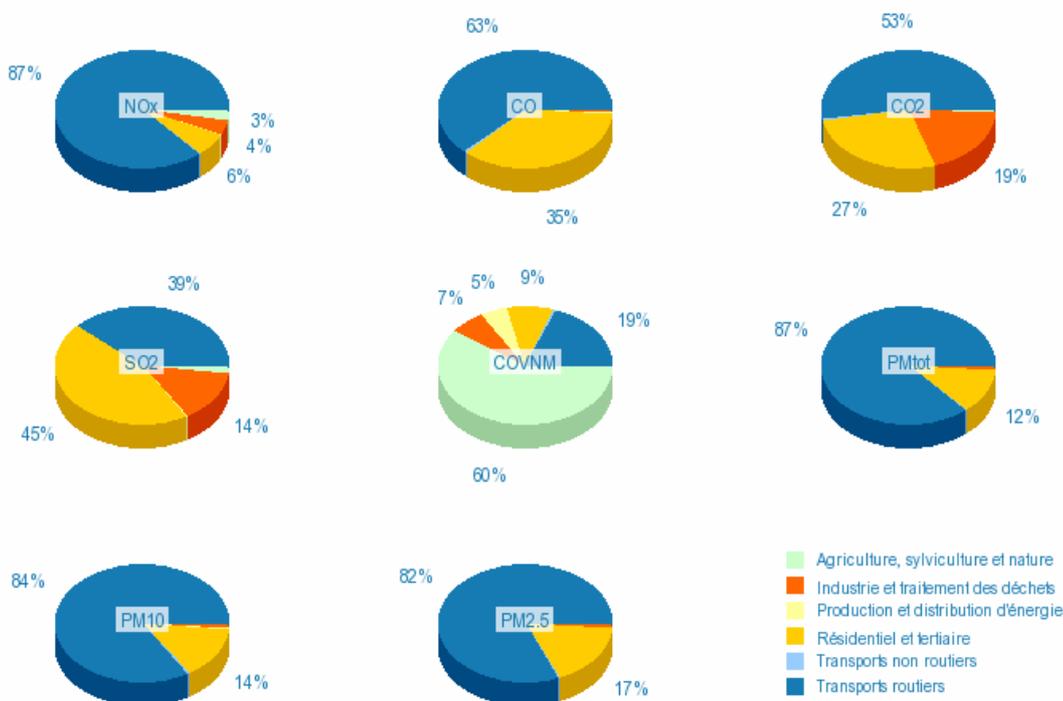


Sur la commune d'Opio, les émissions de polluants représentent de 1 à 2 % des émissions de la CASA. Il s'agit principalement des transports routiers qui émettent 53 % des émissions de CO₂, 63 % des émissions de CO et plus de 80 % des émissions de NO_x et de particules. Le secteur résidentiel / tertiaire contribue à 27 % des émissions de CO₂, 35 % des émissions de CO et 45 % des émissions de SO₂. Enfin, les COVNM sont émis à 60 % par les sources naturelles (végétation).

Tableau : Bilan d'émissions 2006 sur la commune d'Opio

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2.5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	2	1	178	0,1	44	0	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	4	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	2,1	1,3	2 755	1	5	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	3	48	3 904	1,6	6	0,8	0,7	0,6
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	45	86	7 792	1	14	6	4	3
TOTAL Opio	52	137	14 629	4	73	6	5	3
CASA	2 985	8 039	1 051 031	193	3 505	502	306	191
% Opio / CASA	2%	2%	1%	2%	2%	1%	1%	2%

Figure : Analyse sectorielle des émissions sur la commune d'Opio

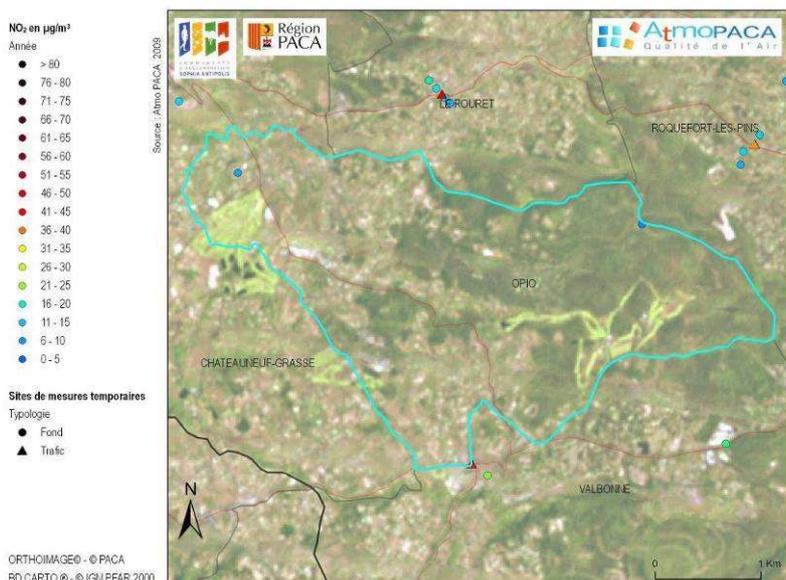


Inventaire des émissions : Année de référence 2006, méthodologie 2009, version 1



JANVIER 2010

QUALITE DE L'AIR



RESULTATS DE LA CAMPAGNE
DE MESURES - 2008

Le dioxyde d'azote est un polluant issu d'une combustion (carburant ou chauffage), à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

Le site proche de l'église d'Opio est de typologie périurbaine. Avec 8 µg/m³ en moyenne annuelle, les niveaux sont faibles.

A ces faibles teneurs, la saisonnalité est peu marquée.

La valeur limite de 40 µg/m³ applicable en 2010 est respectée.

Elle indique une très bonne qualité de l'air.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN D'OPIO

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et particules (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Alpes-Maritimes.